

POINT N°2 : sur les 50 premières remontées

71% de grévistes et 25 écoles dont toutes les classes sont fermées (en rouge)

Azay/Cher Maternelle Charles Perrault Ballan-Miré Hélène Boucher BLERE Balzac Bridoré Ecole primaire CERÉ LA RONDE école primaire rpi genillé/le liège/céré-laronde Chargé Chargé bourg Charnizay RPI Charnizay/Saint Flovier chateau la vallière école élémentaire chateau la vallière la vallée du lac, maternelle Château- Renault Gilbert Combettes élémentaire CHAUMUSSAY CHAUMUSSAY Continvoir Continvoir descartes Maternelle Côte des Granges Dolus le sec primaire publique GENILLE MATERNELLE HUISMES élémentaire Huismes maternelle de huismes la croix en touraine maternelle La Riche élémentaire Ferdinand Buisson Langeais Ecole Maternelle H.Pellet Langeais maternelle Henri Pellet Maillé école primaire de maillé Montlouis ARCADINE montresor montresor Monts Daumain Morand Maternelle mosnes henri des Neuillé-Pont-Pierre école élémentaire Jacques Prévert Nôâtre maternelle nôâtre NOUZILLY Ecole primaire Jeanne Salmon Paulmy RPI rochecorbon maternelle Saint Avertin Primaire Grands Champs saint germain sur vienne saint germain sur vienne Saint Pierre des Corps élémentaire Henri Walon Saint pierre des Corps Marceau-Courier Saint Pierre des Corps maternelle Henri Wallon SAINT PIERRE DES CORPS MATERNELLE REPUBLIQUE St Genouph Ecole primaire publique st pierre des corps viala stalingrad St Senoch maternelle tours camus-maurois tours maternelle les abeilles TOURS MATERNELLE RABELAIS truyes guy de maupassant verneuil-sur-indre école publique villandry les petits colombiens Villandry Les petits colombiens Villeloin Loché Montrésor RPI Villeloin Loché Montrésor vouvray Ecole élémentaire

Compte rendu de la CAPD du 26 janvier.

Le SNUipp a vivement interpellé l'Inspecteur d'Académie sur l'aspect humain dans la gestion de la carte scolaire et des situations individuelles.

Si la carte scolaire se traite en CTSD (2 février), les conséquences pour les personnels se font ressentir dès maintenant. C'est pour cette raison que les élus SNUippFSU37 l'ont mis à l'ordre du jour de la CAPD.

Les annonces de fermetures de postes RASED, de transformations de postes enfants du voyage, de remplaçants, de modifications de missions IMF,... se font brutalement, sans rencontrer, ni concerter les collègues en poste, ou en en parlant « à l'occasion » à certains : cette méthode de travail n'est pas acceptable ! Aujourd'hui, ces personnels sont particulièrement inquiets et ils méritent plus de considération. L'IA n'a pas apporté de réponses qui puissent justifier de telles démarches si ce n'est son étonnement face à notre attitude suite à sa proposition de fermer tous les postes RASED. Selon lui il ne s'agissait que d'une hypothèse de travail ! Le SNUippFSU37 ne pouvait pas attendre la prochaine instance paritaire pour en dénoncer les conséquences pour les élèves et les personnels. Et nous espérons avoir été attendu.

Pour l'IA : Les choix concernant la méthode pour les postes RASED et enfants du voyage sont encore à l'étude... Il convient de privilégier l'intérêt des élèves avant l'intérêt individuel. (Règle des 3 i)

Quid de l'intérêt des élèves lorsqu'ils n'ont plus d'aide ? La règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite est forcée pour les RASED : c'est 100 % de non remplacés !

De même, on observe, compte tenu de la baisse des moyens, que la prise en compte de difficultés personnelles médicales passe de plus en plus souvent après la gestion des moyens.

Nous sommes intervenus pour que ces collègues aient une affectation correspondant à leur situation médicale.

Enfin, les difficultés d'exercice du métier liées aux problèmes des enfants, des familles (chômage, précarité...) ainsi

qu'aux attentes de l'administration, ont des effets sur le quotidien des collègues. Les dispositifs de soutien doivent être mis en avant et renforcés. De même, nous attendons toujours dans les écoles le « document unique –obligatoire depuis 3ans - concernant la sécurité et les conditions de travail.

L'IA a précisé que le document unique Comité d'Hygiène et de Sécurité CHSCT est en cours d'expérimentation et sera présenté prochainement.

Permutations informatisées

42 demandes de sortie du département ont été présentées. Une demande de mutation exceptionnelle a été validée. Le nombre de demandes d'entrées n'est pas connu. On ne connaît pas encore non plus le solde « entrants/sortants » pour cette année.

Attention à la date limite pour les modifications : 03/02/2012

Départ en stage de psychologue scolaire.

5 demandes enregistrées. Deux avis A, deux avis B et 1 C.

Comme tous les ans, les deux avis A seront proposés à l'entretien et à l'avis de la commission nationale. Une seule candidature sera retenue. (L'IA n'a pas les moyens pour deux : pourtant, d'après nos calculs, 3 postes de psychologue seraient vacants à la rentrée 2012)

Temps partiel à 80% : continuer à faire la demande !

Nous avons redemandé la prise en compte de ce droit. Il fait partie intégrante des possibilités de temps partiel de droit comme pour convenance personnelle et ne devrait pas faire l'objet d'une demande spécifique. Formuler ce choix relève du parcours du combattant organisé. Nous serons vigilants sur la teneur des entretiens avec les IEN. De plus, contrairement à ce qu'indique la circulaire, nous demandons que ce ne soit pas le titulaire du poste à 80% qui soit en position de remplaçant les jours de récupération. Les réponses de l'IA concernant la contrainte du logiciel imposant cela n'est pas acceptable.

ATTENTION : les collègues qui sollicitent un 80% pour raison sociale et/ou médicale doivent demander à leur IEN de rencontrer une assistante sociale et/ou le médecin de prévention. L'IEN ne peut en aucun cas se prononcer sur de telles situa-

tions et n'a pas à en connaître le détail.

Droit individuel de formation : besoin de clarification.

La circulaire est parue sans indiquer les modalités pour le calcul du nombre d'heures possibles. Il faut remonter à juillet 2007 et compter 20 heures par année à temps plein avec un maximum de 120 heures. Il faut bien distinguer le forfait indemnitaire DIF dû si la demande est retenue (proportionnel au nombre d'heures et du salaire), d'une participation au financement liée aux disponibilités financières de l'IA. Pour le prochain examen des demandes, nous avons demandé à l'IA d'être plus clair dans les réponses apportées aux collègues.

EVS : enfin des infos ! L'IA devrait dans les heures qui viennent nous communiquer un état récapitulatif des EVS direction et handicap. Rappel : les supports EVS direction libérés depuis janvier ne seront pas remplacés jusqu'en juin.

Animations pédagogiques et infos syndicales : se battre encore !

Nous avons insisté sur le droit pour les collègues de se réunir en infos syndicales sur les heures d'animation pédagogique (même une animation dite obligatoire) : il n'est pas question pour nous d'opposer le droit à la formation (question sur laquelle le SNUipp est très engagé) et le droit syndical. Les deux doivent être développés.

Accès à la Hors Classe des PE : anticipation enfin comme le demandait le SNUipp37 !

L'IA a annoncé qu'une liste prévisionnelle pour l'accès à la HC sera établie pour la CAPD du 27 mars. Elle permettra aux collègues partant éventuellement en retraite d'anticiper sur leur décision (CH ou retraite) afin de conserver leur poste. Cela répond à notre demande depuis plusieurs années.

Pass-Education : certains collègues exclus.

Les collègues CPC semblent encore exclus du dispositif « pass-éducation » : nous avons demandé que cette difficulté remonte au ministère.

Stage syndical : le refus d'accorder un stage syndical a été discuté. Nous avons rappelé les règles et notre attachement à ce droit fondamental.